Revue de l'histoire des religions

Revue de l'histoire des religions

1 | 2015

Genève, refuge et migrations (XVIe-XVIIe siècles)

Sylvio Hermann De Franceschi, Entre saint Augustin et saint Thomas. Les jansénistes et le refuge thomiste (1653-1663): à propos des 1^{re}, 2^e et 18^e Provinciales, préface de Gérard Ferreyrolles / La puissance et la gloire. L'orthodoxie thomiste au péril du jansénisme (1663-1724): le zénith français de la querelle de la grâce, préface d'Olivier Chaline

François Trémolières



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/rhr/8381

DOI: 10.4000/rhr.8381 ISSN: 2105-2573

Éditeur

Armand Colin

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2015

Pagination : 122-124 ISBN : 9782200929657 ISSN : 0035-1423

Référence électronique

François Trémolières, « Sylvio Hermann De Franceschi, Entre saint Augustin et saint Thomas. Les jansénistes et le refuge thomiste (1653-1663): à propos des 1^{re}, 2^e et 18^e Provinciales, préface de Gérard Ferrevalles / La puissance et la gloire. L'orthodoxie thomiste au péril du jansénisme (1663-1724): le zénith français de la querelle de la grâce, préface d'Olivier Chaline », Revue de l'histoire des religions [En ligne], 1 | 2015, mis en ligne le , consulté le 22 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/rhr/8381 ; DOI : https://doi.org/10.4000/rhr.8381

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

Tous droits réservés

1

Sylvio Hermann De Franceschi, Entre saint Augustin et saint Thomas. Les jansénistes et le refuge thomiste (1653-1663): à propos des 1^{re}, 2^e et 18^e Provinciales, préface de Gérard Ferreyrolles / La puissance et la gloire. L'orthodoxie thomiste au péril du jansénisme (1663-1724): le zénith français de la querelle de la grâce, préface d'Olivier Chaline

François Trémolières

RÉFÉRENCE

Sylvio Hermann De Franceschi, Entre saint Augustin et saint Thomas. Les jansénistes et le refuge thomiste (1653-1663) : à propos des 1^{re} , 2^e et 18^e Provinciales, préface de Gérard Ferreyrolles, Paris, Nolin, « Univers Port-Royal », 2009, 280 p., 24 cm, 30 €, ISBN 978-2-910487-38-6

La puissance et la gloire. L'orthodoxie thomiste au péril du jansénisme (1663-1724) : le zénith français de la querelle de la grâce, préface d'Olivier CHALINE, Paris, Nolin, « Univers Port-

Royal », 2011, 555 p., 24 cm, 54 €, ISBN 978-2-910487-46-1. [Les éditions Nolin ont cessé leurs activités en 2014, la collection se poursuit aux Classiques Garnier.]

- Les importants ouvrages par lesquels Sylvio Hermann De Franceschi s'est fait connaître : Raison d'État et raison d'Église (2009) et La crise théologico-politique du premier âge baroque (2011), avaient permis de mettre en place une méthode, qu'on pourrait appeler d'histoire doctrinale événementielle. Le lien des idées aux événements pouvait y paraître aller de soi dans la mesure où il s'agissait d'idées politiques, dans une chronologie serrée et en contexte diplomatique (l'affaire de « l'interdit vénitien » en 1606-1607, les relations entre le Saint-Siège et la France dans les deux décennies suivantes). L'ensemble dont nous rendons compte opère donc un déplacement à la fois temporel (le second XVIIe siècle et le début du XVIIIe), spatial (un débat plus français et « nordiste » que romain), enfin thématique, puisqu'il s'agit de la querelle de la grâce. Le propos s'apparente à l'histoire des doctrines, par l'ampleur et la technicité de l'exposé des thèses en présence ; mais il se signale aussi par une sorte de distance intime d'avec son objet doctrinal, qui s'exprime notamment par une discrète alacrité du style. La continuité de méthode est évidente : suivre le détail des arguments au plus près des positions des débatteurs. L'intérêt que porte l'auteur au thomisme vient de cette attention aux « marqueurs » d'une position dans un débat : la présente entreprise est née de la surprise que les Provinciales de Pascal en fournissent d'excellents ; il y est bien question de thomisme, ou de thomistes, et avec une cohérence largement inaperçue jusqu'à présent.
- 2 Le premier volume traite en effet d'un point d'exégèse pascalienne: l'apparente contradiction entre les deux premières « Petites Lettres » (tout début 1656) et la dernière (mars 1657), passant envers les dominicains de la raillerie à l'accord déclaré, qui a suscité un « conflit d'interprétations » : le plus évident est d'y lire une évolution, aboutissant au « ralliement » de Pascal aux thomistes; à l'opposé, on soutiendra ou bien que Pascal n'a cessé en vérité d'être anti-thomiste, ou bien au contraire que la 18e Provinciale révèle une « propension philothomiste » constante. Il faut encore se demander si la question se limite à l'auteur des Pensées, ou si elle décide plus largement du rapport du jansénisme au thomisme (ou des jansénistes aux thomistes). L'idée, par exemple, d'une évolution d'Arnauld le rapprochant de plus en plus de positions thomistes n'est pas nouvelle ; mais on y voyait plutôt une séparation progressive d'avec les « thèses janséniennes » (L. Cognet), dont témoignerait l'opposition de Barcos ou de Gerberon. Or l'auteur n'hésite pas au contraire à mettre en avant une précoce « intime conviction » arnaldienne, confirmée plus qu'infléchie par ses écrits successifs. Les Provinciales participent d'une même stratégie (lorsqu'elles s'en prennent aux dominicains elles ne visent pas le thomisme en général mais le « nouveau thomiste » Nicolaï) et si l'on a pu se méprendre c'est à cause d'une erreur tactique à leur début - et surtout de lectures anachroniques.
- Car le « refuge thomiste » n'était pas à l'époque le havre d'orthodoxie qu'il est devenu à la fin du XIX^e siècle. L'impasse des Congrégations de auxiliis, en 1607, allait créer (ou plutôt consacrer) une instabilité doctrinale, sans réussir à imposer d'armistice entre les adversaires, jésuites et dominicains (molinistes et thomistes), sur la question rendue indécidable des rapports entre la grâce et la liberté. Bayle, à la fin du siècle, semble exprimer une opinion commune, lorsqu'il écrit (à l'article « Jansénius » de son Dictionnaire..., 1697) qu'il n'y a que « deux partis à prendre » : soit l'âme conserve « la force d'agir ou de n'agir pas », soit elle est déterminée « de telle sorte à agir qu'elle ne

saurait s'en défendre »; « le premier est celui des molinistes », ajoute-t-il, « l'autre est celui des thomistes et des jansénistes, et des protestants de la confession de Genève » – dont lui-même faisait partie à cette date, au lieu que les jansénistes mettront bien sûr beaucoup de zèle à s'en démarquer. Mais le point frappant est cet accord supposé entre thomistes et jansénistes, que les molinistes de leur côté accuseront tous deux de calvinisme...

- Les deux volumes relatent les péripéties de ce « philothomisme janséniste », confirmé par Quesnel à la suite d'Arnauld, depuis l'épisode des *Provinciales* jusqu'au bref *Demissas preces* de Benoît XIII. On sait qu'il échoua à convaincre le magistère de l'orthodoxie des « augustiniens ». Il s'en approcha au moment des « cinq Articles » (1663) mais n'obtint jamais les appuis suffisants et finit par compromettre ses possibles alliés obligeant en retour les molinistes à des stratégies au moins compatibles avec le thomisme (l'étude des arguments de Fénelon, qui a parfois dérouté ses propres soutiens, est particulièrement intéressante de ce point de vue), quand ils ne cédaient pas à des manœuvres douteuses comme l'étonnante « fourberie de Douai » (vers 1690, la fabrication d'un faux Arnauld visant à dénoncer le « thomisme d'apparat » de théologiens douaisiens).
- Le second volume comprend un précieux « lexique fondamental », qui définit en quelques pages les notions d'acte/puissance, concours divin, délectation victorieuse, grâce, liberté d'indifférence, nécessité antécédente/conséquente, prédestination, prémotion physique, science de Dieu, sens divisé/composé. Il faudra chercher ailleurs en revanche une synthèse sur « le statut théologique de saint Thomas au XVII^e siècle » : nous renvoyons à l'étude « l'empire thomiste dans les querelles doctrinales de l'âge classique », publiée par l'auteur dans XVII^e siècle en 2010 (n° 247), ainsi qu'à sa contribution au volume de Chrétiens et Sociétés sur Les écoles de pensée religieuse à l'époque moderne (2006).
- Car si l'entreprise échoua c'est bien que l'Aquinate n'avait pas alors le statut de Doctor communis que lui reconnaîtra Léon XIII (rappel en est fait à la dernière page de la « conclusion générale » au second volume). Cela suffit-il à décerner a posteriori un « brevet d'orthodoxie » au jansénisme, comme l'écrit Gérard Ferreyrolles dans la préface au premier volume? Il nous semble que ce serait beaucoup outrepasser la fonction de l'historien - qui ne connaît jamais d'orthodoxie, et d'hérésie, que formelles, c'est-à-dire caractérisées comme telles par le magistère. Or, en l'occurrence, nous en sommes toujours à la position exprimée en 1748 par Benoît XIV dans la lettre apostolique Dum praeterio mense (laquelle n'est pas sans faire écho à notre citation de Bayle: « On présente les thomistes comme destructeurs de la liberté humaine et sectateurs non seulement de Jansénius, mais aussi de Calvin... »), citée par l'auteur dans son introduction à ce même volume : « sur les fameuses questions de la prédestination et de la grâce, et de la manière de concilier la liberté humaine avec la toute-puissance de Dieu, il y a plusieurs opinions dans les écoles ». C'était la position de Fénelon (cf. vol. 2), d'arguer d'un « double foyer congruiste et thomiste de l'orthodoxie ». Il est vrai que le pape y ajoute l'augustin, puisqu'il intervient pour empêcher la censure du cardinal Noris. Mais, malgré Benoît XIII (le dominicain Orsini), puis Léon XIII (encyclique Aeterni Patris, 1879), Pie X (motu proprio Doctoris Angelici, 1914), Benoît XV (réforme du droit canon, 1917), il n'y a pas d'orthodoxie thomiste en la matière - tout simplement parce qu'il n'y a pas d'orthodoxie tout court: il y a des doctrines condamnées (dont celle de Jansénius), mais pas de « doctrine officielle ». La variabilité,

l'ouverture du jeu doctrinal est ce qui rend si instructive l'étude historique de la querelle.

AUTEURS

FRANÇOIS TRÉMOLIÈRES

Université de Paris Ouest - Nanterre La Défense.